

ANNEXE 1

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié en ligne le 11/10/2024

ID : 040-200009868-20241001-20241001DB05-DE



Appellation et localisation de l'aire

Aire de l'Ecureuil

Saint Vincent de Tyrosse

Gestionnaire

CIAS MACS

Allée des camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

05.58.77.23.96

cias@cc-macs.org

Capacité d'accueil

- Nombre de places conformes aux normes techniques édictées par le décret n°2001-569 du 29/06/2001 : 23 places
- Superficie moyennes des places : 75 m2

Equipements

1 bloc sanitaire fermé : 1 douche et 1 WC

1 bloc cuisine couvert avec possibilité de fermeture : évier, accès électricité et eau

Services pour les 3 équipements

- ✓ **Service gestion administrative et technique : 1.10 ETP administratif + 4 ETP gestionnaires**
 - Accueil,
 - Entretien du site
 - Facturation mensuelle et encaissement
 - Médiation
 - Distribution du courrier
 - Conseil de résidents
- ✓ **Service médico-social : 2.9 ETP**
 - Instruction des demandes d'emplacement
 - Domiciliation
 - Accompagnement social
 - **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
 - **Accompagnement médico-socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective
 - **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables
 - **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS
 - **Travail de réseau et de partenariat**
 - Actions collectives
 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité



Modalités de gestion et gardiennage

- Commission d'attribution des emplacements
- Règlement intérieur réactualisé en mars 2021
- Facturation mensuelle
- Présence technique sur site du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Dates de fermeture de l'aire :

Du 13 mai au 3 juin 2024 inclus dans le cadre d'une fermeture annuelle.
Réouverture effective le 4 juin 2024.

Appellation et localisation de l'aire

Aire de la Tortue
Soustons

Gestionnaire

CIAS MACS

Allée des camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

05.58.77.23.96

cias@cc-macs.org

Capacité d'accueil

- Nombre de places conformes aux normes techniques édictées par le décret n°2001-569 du 29/06/2001 : 35 places
- Superficie moyennes des places : 75 m2

Equipements

1 bloc sanitaire fermé : 1 douche et 1 WC

1 bloc cuisine couvert avec possibilité de fermeture : évier, accès électricité et eau

Services pour les 3 équipements

- ✓ **Service gestion administrative et technique : 1.10 ETP administratif + 4 ETP gestionnaires**
 - Accueil,
 - Entretien du site
 - Facturation mensuelle et encaissement
 - Médiation
 - Distribution du courrier
 - Conseil de résidents
- ✓ **Service médico-social : 2.9 ETP**
 - Instruction des demandes d'emplacement
 - Domiciliation
 - Accompagnement social
 - **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
 - **Accompagnement médico-socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective



- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la justice
- **Travail de réseau et de partenariat**
 - o Actions collectives
 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Modalités de gestion et gardiennage

- o Commission d'attribution des emplacements
- o Règlement intérieur réactualisé en mars 2021
- o Facturation mensuelle
- o Présence technique sur site du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Dates de fermeture de l'aire :

Du 10 juin au 1^{er} juillet 2024 inclus dans le cadre d'une fermeture annuelle.

Réouverture effective le 2 juillet 2024.

Relogement proposés aux familles sur l'aire de petit passage de Tosse durant la fermeture : 11 familles ont été accueillies

Appellation et localisation de l'aire

Aire du Hérisson

Capbreton

Gestionnaire

CIAS MACS

Allée des camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

05.58.77.23.96

cias@cc-macs.org

Capacité d'accueil

- Nombre de places conformes aux normes techniques édictées par le décret n°2001-569 du 29/06/2001 : 26 places
- Superficie moyennes des places : 75 m2

Equipements

1 bloc sanitaire fermé : 1 douche et 1 WC

1 bloc cuisine couvert avec possibilité de fermeture : évier, accès électricité et eau

Services pour les 3 équipements

- ✓ **Service gestion administrative et technique : 1.10 ETP administratif + 4 ETP gestionnaires**
 - o Accueil,
 - o Entretien du site
 - o Facturation mensuelle et encaissement
 - o Médiation
 - o Distribution du courrier
 - o Conseil de résidents



✓ **Service médico-social : 2.9 ETP**

- Instruction des demandes d'emplacement
- Domiciliation
- Accompagnement social
 - **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
 - **Accompagnement médico-socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective
 - **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables
 - **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS
 - **Travail de réseau et de partenariat**
- Actions collectives
 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Modalités de gestion et gardiennage

- Commission d'attribution des emplacements
- Règlement intérieur réactualisé en mars 2021
- Facturation mensuelle
- Présence technique sur site du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Dates de fermeture de l'aire :

Du 8 au 29 juillet 2024 inclus dans le cadre d'une fermeture annuelle.

Réouverture effective le 30 juillet 2024.